



CES PROMESSES DE LAÏCITÉ

Tous les candidats ou presque jurent leurs grands dieux de défendre la laïcité. Au centre gauche, Benoît Hamon et Emmanuel Macron ont repris l'expression de « *laïcité bouclier* », tirée de mon livre *Génie de la laïcité* (Grasset). Sans jamais vraiment nous dire comment renforcer ce bouclier contre ceux qui l'attaquent. Il s'agit surtout de se distinguer de ceux qui, à droite, brandissent la laïcité comme un glaive – en mode gallican pour l'islam et concordataire pour le catholicisme.

Convertie de la 25^e heure, Marine Le Pen reste l'héritière de l'extrême droite qui a combattu pendant des décennies la séparation. L'interdiction de tous les signes religieux dans la rue est non seulement inapplicable mais trahit l'esprit de 1905. A la différence de ce que veulent les antireligieux autoritaires, la laïcité ne prétend pas régenter les comportements et les habits de la même manière dans les espaces « civiques », publics et privés. En clair, elle ne confond pas la rue et l'école publique, et ne transforme pas les citoyens en enfants.

Marine Le Pen ne défend pas l'école laïque. Elle s'oppose au ministère de l'Éducation nationale lorsqu'il entend mieux régler les écoles hors contrat, source d'endoctrinement et de fanatisme. Comme elle refuse d'appliquer la laïcité en Alsace-Moselle. Elle va même jusqu'à bafouer la laïcité en autorisant un accommodement parfaitement déraisonnable : des crèches religieuses dans les mairies.

Plus que jamais prisonnier de Sens commun et de son électorat catholique, François Fillon propose lui aussi une laïcité à géométrie variable, qu'il confond souvent avec une forme de gallicanisme napoléonien. A l'opposé de l'esprit de séparation, le concordat a servi à organiser les cultes minoritaires, tout en accordant des privilèges au culte majoritaire. C'est le rêve de François Fillon, qui envisage de placer le culte musulman « sous contrôle administratif ». Ce qui est non seulement brutal et inquiétant, mais signifie la mort de la séparation entre l'État et les cultes.

Au fond, n'en déplaise à ceux qui pensent que toute la gauche a déserté, il n'y a que très à gauche qu'on propose réellement de renforcer le bouclier de la laïcité.



NATHALIE ARTHAUD, de Lutte ouvrière, défend une laïcité stricte qu'elle place au cœur de la lutte des classes.

Nathalie Arthaud, de Lutte ouvrière, est sans doute la plus fervente. A la grande différence du NPA, Lutte ouvrière n'a jamais cessé de placer la laïcité au cœur de la lutte des classes, de considérer le voile comme contraire à l'émancipation et refuse même le mot « islamophobie ».

Plus prudent dans ses mots et parfois même affreusement précautionneux quand il s'agit de dénoncer le terrorisme ou l'islamisme, Jean-Luc Mélenchon n'en demeure pas moins l'un des plus fins connaisseurs de la loi de 1905, de son histoire et de ses subtilités. Sans remettre en question la liberté scolaire, Jean-Luc Mélenchon propose lui aussi d'abroger la loi Debré, pour que l'État cesse de financer la concurrence de l'école publique par l'école privée confessionnelle. Il souhaite abroger le concordat en Alsace-Moselle.

En dehors de ces professions de foi, il reste bien d'autres pistes à explorer. La première urgence serait de réviser les contrats d'association accordés à des écoles intégristes, pour que la République cesse de financer ses ennemis.

Conformément à l'article 35 de la loi de 1905, il ne faut plus hésiter à fermer tout lieu de culte ou interdire toute organisation incitant à la

sédition contre la République. Il faut surtout lutter contre la propagande intégriste, en sanctionnant et en fermant les sites incitant à la haine ou faisant l'apologie du terrorisme.

Il faut bien entendu déradicaliser nos prisons (et donc les dépeupler). On pourrait imaginer un nouveau statut de médiateurs pour « laïciser » les aumôniers des hôpitaux et des prisons payés sur fonds publics, en faire de véritables coaches psychologues au service du désendoctrinement. Développer les référents laïcité mis en place par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Fonction publique. S'assurer que ces agents de l'État puissent faire remonter les violations de la loi de 1905 commises par les collectivités locales.

Tous ces chantiers pourraient être pilotés par un ministère de la Laïcité autrement plus ambitieux que l'Observatoire de la laïcité, qui doit être remplacé. Ce n'est pas si compliqué. Et c'est toute la différence entre promettre et agir. ■